



RÉUNION MI-MANDAT

L'équipe majoritaire municipale – composée de 15 élus – a souhaité organiser une réunion publique afin de revenir sur les trois premières années de son mandat. Elle s'est déroulée vendredi 17 novembre à la mairie, une quarantaine de vernois(es) avait répondu à ce rendez-vous citoyen.

Après accueil par la Maire Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine, la majorité municipale a présenté les choix politiques qu'elle a faits depuis mars 2014 ainsi que les actions réalisées, en se basant sur son programme de campagne mais aussi sur ce qui a été mis en place au-delà.

Ainsi, chaque élu a pu aborder son ou ses domaine(s) de compétence, sur les thèmes suivants :

- Finances
- Développement économique
- Liens intergénérationnels et lien social (dont le CCAS)
- Cadre de vie et environnement
- Culture, sport, vie associative
- Sécurité routière
- Communication et citoyenneté

Puis Mme la Maire a développé les projets en cours :

- Travaux d'aménagement du parc et de la cour du château
- Travaux et commercialisation de l'éco-lotissement communal la Ronceraie
- Aménagement d'un passage protégé et sécurisé près du collège
- Révision du plan local d'urbanisme
- Rénovation thermique de la Trésorerie
- Aménagement accessibilité à l'église
- Sécurisation routière rue de la Fontaine et sur l'îlot du secteur mairie-église



... et les perspectives et réflexions à moyen/long terme :

- Rénovation de l'éclairage public à Avigy
- Sécurisation routière pont de l'ancienne pharmacie et rue de la Gare
- Étude du réaménagement secteur rue nationale-ex Gendarmerie
- Réaménagement du carrefour des Chenevières
- Réhabilitation de la rue du château
- Maison du parc
- Fort Wagner
- Cours de tennis extérieurs
- Etc...

Puis les habitants ont eu la parole pour poser les questions ou faire les remarques qu'ils souhaitaient. Le dialogue s'est engagé avec l'équipe majoritaire sur différents sujets, comme le choix de la commune de pratiquer l'extinction partielle de l'éclairage public. Les élus ont répondu aux interrogations qui peuvent légitimement se poser pendant cette période d'adaptation (cf ci-dessous)..

D'autres points portant sur notre vie quotidienne à Verny ont été abordés, ainsi que sur les attributions des élus. Mme Gansoinat Ravaine en a profité pour souligner l'implication et le travail de son équipe, ainsi que des services administratifs et techniques de la Mairie.

Gageons que ces échanges ont été enrichissants de part et d'autre et qu'ils seront à renouveler !

UN ÉCLAIRAGE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 21 juin, la commune de Verny a mis en œuvre l'extinction partielle de l'éclairage public, avec des horaires distincts d'extinction en fonction des saisons et des périodes de la semaine. Une heure d'extinction de l'éclairage public, chaque jour de l'année, permet une économie de 1995€. Du fait de l'investissement en équipement et des interventions supplémentaires d'adaptation pour cette année de réglage, le retour sur investissement attendu est de six à sept mois.

Malgré un sentiment d'insécurité ou d'inquiétude signalé par quelques habitants, comme l'avait annoncé, en se basant sur les statistiques nationales, le chef du groupement de gendarmerie de Verny lors de la réunion d'information, il n'y a eu aucun impact sur l'insécurité ou d'accident supplémentaire depuis cette période. En revanche, nous avons déjà noté dès cet été un impact positif sur la biodiversité qui nous entoure (présence accrue de chiroptères et ver-luisants).



ÉDITO

Ce dernier Courrier des Vernois de l'année 2017 me donne l'occasion, au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, de vous souhaiter de belles fêtes de Noël et de Nouvel An.

Un Noël particulièrement solidaire à Verny puisque la commune a souhaité venir en aide aux sinistrés des Antilles Françaises : les traditionnelles illuminations, que nous apprécions tous à cette période de l'année, ne seront pas installées dans les rues et places du village, en solidarité avec les victimes qui ont tout perdu après le passage de l'ouragan Irma.

Les économies réalisées seront versées à la Fondation de France - Solidarités Antilles. Cela représente 4 000 €, une bien petite somme par rapport aux énormes besoins identifiés. Mais cette part, si modeste soit-elle, sera celle des Vernoises et des Vernois qui se priveront des lumières de fête pour donner à ceux qui n'ont plus rien.

Pour autant, il n'est pas question de gommer cette période magique. Nous vous proposons de faire autrement : les services techniques de la commune ont installé dans chaque quartier un sapin paré de sa guirlande lumineuse. Libre à vous de le garnir de boules, guirlandes de votre choix, avec vos enfants, petits-enfants, amis, voisins... C'est l'occasion de « faire ensemble » et de donner aux enfants ce plaisir et ce goût du partage.

Faire autrement, cela pourrait être aussi décorer une fenêtre de son habitation afin que notre village soit chaleureux et joyeux. Verny rayonnerait d'un éclat différent et cela grâce à vous !

Après ces fêtes, nous nous retrouverons aux vœux du Maire vendredi 12 janvier à 18h30. Moment de convivialité par excellence, cette cérémonie permet également de dresser le bilan des actions communales de 2017 et d'envisager 2018.

2018 qui nous offrira, entre autres, le parc, la cour du château et l'ancien potager réaménagés, ainsi que les premiers permis de construire du lotissement communal la Ronceraie.

Joyeux Noël !
Belle année 2018 !

Bien sincèrement,

votre maire
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCISM

M. Th. Gansoinat



DEPUIS LA RENTRÉE À VERNY...

RENTRÉE ASSOCIATIVE

Le forum des associations a attiré un public nombreux, de Verny ou d'ailleurs, pour se renseigner ou s'inscrire aux activités.

Les bénévoles du monde associatif vernois ont montré une fois de plus leur vitalité avec de nouvelles activités :

- Chorale et Battucada pour Verny Musiques Actuelles ;
- Cours de yoga pour Gym'Plaisir.

Deux nouvelles associations ont été créées :

- « P'tit bout de fil Vernois » propose de pratiquer le crochet et différents types de points ;
contacter Marie-Lise Sautreau - 06 85 76 65 45
- « Les Jardins Partagés de Verny – Incroyables Comestibles » a pour but le jardinage en permaculture et le partage ;
contacter Gérard Leblanc - 07 81 58 76 98



BROCANTE

Le premier week-end d'octobre a eu lieu la traditionnelle fête du village, rythmée par les attractions foraines et la brocante, qui jouit depuis plusieurs années d'une forte fréquentation à la hauteur de sa notoriété. Son organisation est toujours prise en main par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Verny, en collaboration avec la municipalité. Cette année encore, d'autres associations ont pris en charge la partie restauration et buvette (Archers du Vernois, Tennis Club Verny, Pétanque Vernoise) et le marché communal a été intégré à la brocante avec des horaires élargis.

Que tous, sans oublier les nombreux exposants et visiteurs, soient remerciés pour leur participation !



PAVILLON D'ACCUEIL DU FORT WAGNER

Les communes de Pournoy-la-Grasse et de Verny, propriétaires du Fort Wagner, ont joint leurs efforts avec le soutien de la Cte de Communes du Sud Messin afin d'aménager un pavillon d'accueil des visiteurs et ainsi conforter ce site touristique majeur de notre territoire. Aux termes de ce projet, l'ADFM disposera d'un bâtiment modulaire permettant d'accueillir une billetterie, un bureau pour l'association, et surtout des toilettes pour les visiteurs ainsi que des douches et toilettes pour les bénévoles qui œuvrent à la mise en valeur de notre patrimoine historique. Le montant des travaux programmés s'élève à 76 413,30 € HT. L'Etat, la Région Grand Est et la commune de Pournoy-la-Grasse se sont engagés à verser respectivement une aide financière de 22 924 €, 5000 € et 2 000 €.

CONCOURS MOSEL'IRE 2017

Des enfants de Verny ont été cette année encore primés à l'occasion du concours départemental Mosel'ire. Encadrés par les responsables de la bibliothèque dans le cadre des NAP, ils devaient inventer la suite d'un livre choisi dans une sélection «Le sultan Toufou» de François Vincent. Ils ont imaginé «Toufou veut marier son fils» (texte et illustrations) et ont obtenu un 2^{ème} prix collectif, ils ont été récompensés par des chèques lire.

Une classe de 6^{ème} du collège Nelson Mandela a également participé à ce concours dans le cadre scolaire et a été primée. Les collégiens ont pu rencontrer à la bibliothèque l'auteur d'un des livres de la sélection - Valentine Goby - et échanger avec elle, moment particulièrement réussi et riche grâce à la préparation de la classe à cette rencontre. Nous repartons tous pour l'édition 2018, dès le mois de janvier...



DE GRANDS SPORTIFS

Deux clubs se sont particulièrement illustrés récemment :

- **Le Judo Club Verny** a engagé quatre judokas aux championnats du monde vétérans à Olbia (Italie). C'est ainsi que Yann Werner a obtenu le titre de champion du monde de sa catégorie (M4 -66kg) et que Laurence Ovis est rentrée avec une médaille de bronze (M2 -70kg) ;
- **L'équipe U19 du Football Club Verny** évolue en division d'honneur de la ligue et représente ainsi Verny dans toute la région Grand Est, du jamais vu au club ! Notez aussi la création d'une équipe féminine U15F, c'est aussi une première au club.

Nous félicitons tous ces sportifs mais aussi leurs entraîneurs et « coach », tous bénévoles.



MAISONS FLEURIES PRIMÉES

Comme de coutume, l'amicale des élus du Sud Messin, présidée par Jean Stamm maire de Solgne, a organisé le concours des maisons fleuries du secteur. Les membres du jury ont sillonné les 34 villages de la Cte de Communes, afin d'en désigner les lauréats. A Verny, leur choix s'est porté sur les maisons de Mme Mathilde Bertrand rue du Château, de M. et Mme Mordenti au lotissement d'Orceval, et de M. et Mme Rock rue de la gare.

La remise des prix a eu lieu début octobre à la salle des fêtes d'Aube et chaque heureux gagnant s'est vu remettre une composition florale, un diplôme et une jolie plaquette en céramique. Bravo à eux pour leur implication dans l'embellissement du village !



NOËL AU CENTRE FABER

Le marché de Noël et la vente de sapins étaient organisés cette année par la nouvelle association P'tit bout de fil Vernois. Pas moins de 35 exposants ont pu proposer leurs créations et produits artisanaux, et les enfants de l'école leurs fabrications.

Ce même 1^{er} week-end de décembre, Noël s'est invité à la bibliothèque où a eu lieu un spectacle interactif de clown pour le bonheur du jeune public, offert par le Conseil départemental dans le cadre des Noëls de Moselle.



VERNY UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE ?

... En tous cas, la commune continue de réaliser pour ses habitants les infrastructures nécessaires à l'amélioration de leur environnement.

J'AIME ME PROMENER DANS LA NATURE !!

Un parc acquis par la commune en 2011 est disponible sans restriction. Après une première tranche de travaux d'aménagement des espaces verts, la mise en place de jeux pour les enfants et la création de cheminements et d'une allée centrale, un nouvel effort financier va permettre de :

- Terminer les espaces verts et prolonger l'allée centrale avec un balisage lumineux
- Créer une placette devant la maison du parc
- Offrir un espace (de jeux) sportif pour les adolescents et adultes
- Aménager l'espace situé devant le terrain de pétanque
- Réhabiliter les murs de clôture
- Aménager un cheminement vers le « pas de tir des archers » et « les jardins partagés »
- Rénover la Cour du Château en procédant à la mise en place des réseaux pluviaux et eaux usées
- Créer un parking éclairé

A savoir : durant les travaux, dont la fin est prévue au printemps 2018, l'accès au parc se fait par la rue des Fontenottes. Tout stationnement de véhicules est interdit dans la Cour du Château.



JE SUIS CONVAINCU DE LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER NOTRE PLANÈTE

La commune, consciente qu'elle doit prendre une part de responsabilité dans la préservation de l'environnement, a décidé en 2015 de créer un éco-lotissement communal innovant. Après une phase de réflexion et de formation des élus, la mise en place d'un comité de pilotage associant des personnes externes au conseil municipal, une étude préalable était lancée. Après le choix de la maîtrise d'œuvre et l'approbation du permis d'aménager, les travaux ont démarré en octobre pour une livraison des parcelles à bâtir prévue en février 2018.

A présent, les travaux d'aménagements sont en cours : rue, merlon, bassin central, enterrement dans chaque parcelle des cuves de récupération des eaux pluviales, enfouissement des réseaux secs ... Parallèlement la campagne de commercialisation s'est mise en place, les élus prenant en charge la rencontre avec les candidats à la construction. A ce jour, un tiers des parcelles a été réservé.

L'accompagnement des futurs acquéreurs est déjà effectif, des ateliers sont organisés sur les différents thèmes de la construction écologique et économe en énergie. Ils sont gratuits et ouverts également aux habitants de Verny qui voudraient tenter l'aventure de changer ou améliorer leur habitat.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Le prochain atelier aura lieu samedi 13 janvier 2018 à 14h à l'ADEPPA de Vigy : qu'est-ce qu'une maison passive (avec démonstration d'une mini maison passive) et le bioclimatisme.



La commune remercie les riverains pour leur patience face aux désagréments engendrés par l'ensemble de ces travaux.

DE NOUVEAUX SERVICES À VERNY

Chaque Courrier des Vernois voit apparaître des nouveautés dans le premier lotissement communal d'activités rue du Fort. Après de nombreux travaux, de nouvelles activités ont ouvert leurs portes. Si certaines sont des déplacements au sein de la commune (opticiens et institut de beauté), d'autres plus nombreuses sont de nouveaux services offerts aux Vernois et aux habitants des communes environnantes (deux restaurants, un oriental Les Roses et un italien Eat'alia, un deuxième coiffeur Volt'hair et un ostéopathe).

Le déplacement des opticiens a permis un échange de local pour Mil'Coupes qui est devenu Peggy Collignon Coiffeur dans un nouvel espace plus grand et avec un service de barbier. L'ancienne pharmacie a trouvé une nouvelle destination avec l'ouverture d'une deuxième micro-crèche «chez Mamille». L'ancien local de l'institut de beauté ne restera pas vide, devenant une extension d'habitation. Ainsi petit à petit le village se transforme, offrant de nouveaux services tout en conservant son charme.

Le marché communal est aussi dans cette dynamique. Depuis le mois d'août, un couple d'agriculteurs vous propose des produits bio de boucherie-charcuterie-traiteur tous les quinze jours. Chaque dimanche, ce sont aussi un fromager et un autre couple d'agriculteurs fabriquant des yaourts bio à la ferme qui sont présents. Sébastien, l'apiculteur, nous a aussi rejoints avec des produits dérivés du miel de ses abeilles, ainsi que Karine avec son camion rose pour les essayages au chaud de vêtements neufs et d'occasions d'une gamme jeune, orientation bohème chic. Cette réussite est aussi la vôtre car ce sont les acheteurs locaux qui donnent la très bonne réputation de notre marché et permettent d'attirer l'attention de nouveaux exposants.

Le marché sera ouvert le 24 décembre.



ARTISTE VERRIER

Aurélien Adam, implantée à Verny depuis peu, est une artiste verrier aux multiples talents. Elle a installé son atelier à la Bergerie, où elle réside également. Mise à l'honneur en septembre dernier au Moselle Open, lors de la soirée « Moselle Attractivité », elle a été sélectionnée au « Community Entrepreneurs Moselle Attractivité ». Son travail de sculpture du verre aboutit à la création de superbes bijoux. Elle est également intervenante artistique auprès d'un public enfants ou adultes.

Nous avons eu la chance de la rencontrer au marché de Noël de Verny, où elle avait installé son four et exposé ses créations. Munie de son chalumeau et de ses pâtes de verre, elle a animé de nombreuses démonstrations.



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 18 SEPTEMBRE 2017

- Avenant de 350 € HT au marché de travaux de rénovation énergétique de la trésorerie (décision prise par délégation) ;
- Avenant de 2750 € HT au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'éco-quartier de La Ronceraie ;
- Attributions de marchés :
 - Ensemble des prestations liées à la révision du PLU au bureau d'étude CDHU pour 25975 € HT ;
 - Rénovation énergétique de la trésorerie (façades, isolation) aux Ets Delesse pour 72611,15 € HT ;
- Demande de soutien financier auprès de la région Grand Est à hauteur de 210 000 € pour la réalisation de La Ronceraie ;
- Conventions diverses : partenariat avec le Département pour le développement de la lecture publique (bibliothèque), utilisation du terrain de football pour les activités scolaires et périscolaires (NAP), raccordement de La Ronceraie au réseau électrique ;
- Cession de lopins de terre jouxtant les propriétés d'habitants de Laurilla.

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

RÉVISION DU PLU

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Un plan local d'urbanisme (PLU) est un document fixant les normes de planification de l'urbanisme pour une commune ou un groupement de communes. Il établit ainsi les principales règles applicables à l'utilisation du sol sur un territoire déterminé.

POURQUOI RÉVISER LE PLU ?

Notre PLU actuel a plus de 15 ans, il y a nécessité de l'actualiser en passant par une révision.

La loi « Grenelle II » portant engagement national pour l'environnement nous oblige à réviser le PLU, l'objectif étant de limiter au maximum l'étalement urbain, de réduire la consommation d'espace, de favoriser une conception complètement renouvelée des quartiers pour les rendre agréables et plus économes en énergie.

CONSEIL DU 4 DÉCEMBRE 2017

- Achats d'équipements de sécurité routière et de tables et chaises pour le périscolaire, choix du géomètre pour l'étude du futur aménagement de la rue du Château (décisions prises par délégation) ;
- Refus de l'évaluation financière de la CLECT concernant le balayage de la voirie et curage des avaloirs ;
- Conventions avec la CCSM au sujet de la zone d'activités le Fort ;
- Approbation des rapports du prix et de la qualité du service public de distribution d'eau potable et d'assainissement ;
- Mise en place du RIFSEEP pour les agents communaux ;
- Souscription d'un prêt pour un montant de 213 000 € pour la seconde phase de l'aménagement du Parc et de la Cour du Château ;
- Versement à la Fondation de France d'une subvention de 4 000 € (somme équivalente à ce qu'aurait dépensé la Commune si les illuminations de Noël avaient été installées) pour soutenir les victimes de l'ouragan Irma dans les Antilles françaises ;
- Convention avec MATEC pour l'étude de faisabilité du renouvellement de l'éclairage public du lotissement d'Avigy ;
- Rétrocession de la voirie du Clos du Parc au domaine public communal ;
- Soutien à une motion pour la gratuité des transports scolaires pour tous et partout dans la Région Grand Est.

DÉROULEMENT DE LA RÉVISION

La révision est un processus long qui durera 2 ans et demi, la municipalité est aidée par un bureau d'étude, elle s'articule de la façon suivante :

- Établissement d'un rapport de présentation qui, à partir d'un diagnostic, fixera les orientations ;
- Établissement du projet d'aménagement et de développement durable qui est la clé de voûte du PLU ;
- Création des documents graphiques délimitant les zones naturelles, agricoles, à urbaniser, urbaines ;
- Mise en place d'un règlement qui fixera les règles applicables à l'intérieur des différentes zones.

Cette révision se fera en concertation avec les habitants : réunions publiques, enquête publique.

Première réunion publique :
vendredi 15 décembre à 18h30 à la mairie.

NOËL SOLIDARITÉ

Lors de la réunion publique de mi-mandat, Mme La Maire a annoncé le choix de l'équipe municipale de ne pas installer d'illuminations dans la commune pour les fêtes de fin d'année.

Grâce à l'économie réalisée, elle souhaite venir en aide aux nombreux sinistrés des Antilles françaises, victimes de l'ouragan Irma qui a les frappés début septembre. Ce geste de solidarité envers les habitants de ces îles, qui ont vécu un horrible cauchemar, se traduit par la remise d'un chèque de 4000 € à la Fondation de France. De cette manière, la municipalité souhaite participer à l'immense effort de reconstruction engagé sur le terrain.

Toutefois, elle reste soucieuse de marquer cette période de fêtes en installant, avec l'aide soutenue des services techniques, une dizaine de sapins dans les différents quartiers du bourg. La mise en beauté de ces épicéas est laissée libre, chacun peut y accrocher des boules, guirlandes et décorations de son choix. Ainsi, grâce à ce bel élan de solidarité collective, Verny rayonnera d'un nouvel éclat !



PERMANENCES MAIRIE

A noter les informations suivantes concernant les permanences qui se tiennent dans votre mairie :

- **Assistante sociale, le jeudi matin de 9h30 à 11h30**, sur rendez-vous.

Contact : 03 87 78 06 00 (Centre de protection maternelle et infantile de Metz Technopôle)

- **Mission locale du Pays Messin, chaque 1^{er} mardi du mois de 9h à 11h45**, sur rendez-vous.

La Mission Locale a pour vocation l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Elle les aide à définir leur parcours personnel et professionnel. Elle les prépare à réussir leur projet de vie tant social que professionnel.

Contact : 03 87 20 02 28

- **Conciliateur de justice M. Harter, chaque 1^{er} mercredi du mois à partir de 14h30**, sur rendez-vous auprès de la mairie.

Son action concerne pour l'essentiel des conflits : individuels entre les particuliers ; entre locataires et propriétaires ; avec les entreprises ou les artisans ; entre commerçants et particuliers ; entre particuliers et sociétés de crédit ou banque ; litiges de la consommation ; droits de passage amiable, servitudes ; écoulement de l'eau, sources, fontaines ; plantations et distances à respecter ; mitoyenneté, mur de clôture, bornage ...

- **Service de l'accompagnement social et de l'insertion de l'UDAF de Moselle, un jeudi par mois à partir de 14h**, sur rendez-vous.

Contact : 03 87 52 30 30

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Camille Hodebourg Goetz née le 31 juillet

Clovis Baumgarten Ruin né le 18 août

Kéliyo Michel Ponce né le 7 octobre

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Jonas et Clara Boillot Cerneux le 2 septembre

Lohan Courtin Jean le 16 septembre

MARIAGES

Lionnel Sauli et Sandrine Pasquinelli le 22 juillet

Emmanuel Monnot et Audrey Goedert le 5 août

Jean-Baptiste Guillaume et Murielle Christ le 27 août

Yannick Simon et Magali Leroy le 23 septembre

NOS PEINES

Claudine Bagaria veuve Barnole le 22 août

Marcelle Eber veuve Riedel le 4 novembre

ON EN CAUSE

TRÉSORERIE

La volonté du gouvernement est de spécialiser toutes les trésoreries d'ici deux ans. A partir du 1^{er} janvier 2018, celle de Verny sera spécialisée pour les collectivités locales, la trésorerie de Remilly ayant été intégrée l'année dernière. Le recouvrement de l'impôt se fera au Centre des impôts rue des Clercs à Metz, qui devient la Trésorerie Metz Est Centre.

Les habitants seront prévenus et tout pourra se faire en ligne sur le portail (rendez-vous, paiement, renseignements...) La redevance des ordures ménagères dépendant de la CCSM, elle continuera à être collectée à Verny.

CIVISME VÉGÉTAL

En parcourant notre village, il a été constaté que des haies ou des arbres empiètent sur le domaine public. Il est rappelé aux riverains concernés l'obligation de taille desdits végétaux, ce afin de sécuriser et favoriser la circulation des piétons notamment. Les riverains ont jusqu'au 31 mars 2018 pour se mettre en conformité. A défaut, la commune se réserve la possibilité de procéder à la taille au droit de la voirie et de facturer aux habitants concernés la prestation.

Pour rappel, la taille des haies et des arbres est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet, période de reproduction et de nidification des oiseaux.

FRANCE ALZHEIMER MOSELLE

L'association France Alzheimer et maladies apparentées, en partenariat avec la municipalité, organise des ateliers d'art thérapie **deux jeudis par mois au centre Faber de 14h30 à 16h30**. Ces séances sont gratuites, seule la carte d'adhésion à l'association est nécessaire (35 €/an).

Contact : France Alzheimer Moselle, 4^{ter} avenue de Lattre de Tassigny à Metz, 03 87 50 46 40, ou mairie de Verny.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

La fin de la période d'inscription sur les listes électorales est, cette année, fixée au 30 décembre et non 31 comme précédemment.

Une permanence se tiendra à cet effet en mairie **samedi 30 décembre de 8 h à 10 h**.

AGENDA

- **Marché les dimanches de 8 h à 12 h** - halle communale (ouvert le 24 décembre)

Centre Faber

- **Dimanche 17 décembre à 15 h** : représentation ateliers théâtre enfants, ados, adultes - Les 2 Fées
- **Judi 21 décembre à 18 h** : spectacle de Noël GRS
- **Vendredi 12 janvier à 18 h 30** : vœux à la population
- **Samedi 3 février à 20 h** : spectacle d'ouverture Février des Théâtres
- **Dimanche 4 février à 15 h** : Février des Théâtres
- **Samedi 17 février à partir de 14 h 30** : carnaval - APE
- **26-27-28 février de 9 h à 16 h** : animations sport et loisirs - Judo Club Verny
- **Dimanche 4 mars à partir de 14 h 30** : bal country - The Texas Tennessee
- **17-18-19 mars** : bourse aux vêtements printemps été - AFRV
- **Samedi 24 mars à partir de 19 h** : repas dansant - Lion's Club Verny Val de Seille
- **Dimanche 25 mars à partir de 14 h 30** : thé dansant - Verny Loisirs